

Mise au point concernant l'éventuel projet éolien
Suite au tract
de l'association « Vent de Colère à La Raiderie »
(La vérité doit être rétablie !)

Comme écrit dans le courrier d'informations distribué fin Août, le Conseil Municipal n'a pas vendu sa belle campagne ! Depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal a toujours œuvré pour apporter un cadre de vie agréable aux habitants du village.

Sur ce dossier, Il a simplement accepté la réalisation d'une analyse de pré faisabilité (rappel : le préfixe « pré » signifie « Avant ») **concernant cet éventuel projet de 3 à 5 éoliennes au grand maximum ! Le photomontage présenté ne correspond en rien au projet.** A ce jour, aucune simulation d'implantation n'a été réalisée.

Cette étude va nous permettre d'évaluer, de comprendre l'intérêt ou pas de ce projet éolien pour notre commune.

A la fin de cette pré-étude, RP Global demandera l'avis du Conseil Municipal pour poursuivre ou non le projet : -développement (étude d'impact, concertation avec les habitants, analyse économique, consultation des services de l'état, autorisation environnementale) ; puis instruction avec enquête publique.

A ce jour, Il n'y a donc absolument pas d'atteinte irréversible à notre qualité de vie !

Pour finir : « Il faut en toute chose garder la mesure de ses paroles ! »

La Municipalité de SENINGHEM.

